



REGLEMENT SANITAIRE DE LA MARGELLE POUR LES PARTICIPANTS AUX ACTIVITES ET LES VISITEURS

Consignes générales – Septembre 2020

- ✓ **Le port du masque est obligatoire** lors des déplacements au sein du bâtiment (pour les plus de 11 ans). Pour les pratiquants, le port du masque n'est pas obligatoire lors de la pratique des activités. Pour l'enseignant, le masque doit être porté systématiquement dès lors que les règles de distanciation ne peuvent être garanties.
- ✓ Les **gestes barrières** et les **mesures de distanciation** doivent être respectés par tous.
- ✓ Toute personne entrant dans le bâtiment doit se **désinfecter** les mains (gel hydroalcoolique à disposition).
- ✓ Du gel hydroalcoolique et du spray désinfectant seront à disposition dans les salles d'activités.
- ✓ Les surfaces de contacts seront **désinfectées** régulièrement, et les **salles aérées** (dès que possible et au minimum toutes les 3h).
- ✓ Les adhérents devront attendre qu'un responsable leur ouvre la porte pour entrer. **L'accès aux cours se fera uniquement à l'heure du cours**, merci de respecter les horaires afin d'éviter les regroupements. Il est demandé à chacun de respecter une distance d'au moins 1 m avec les autres lors des temps d'attente (intérieur ou extérieur de l'établissement).
- ✓ Chaque personne présente à un cours (même quelques minutes) doit être **inscrite sur la fiche de présences**. Nous vous demanderons également de renseigner votre numéro de téléphone sur cette fiche afin de pouvoir prévenir chacun si nécessaire (une colonne spécialement prévue à cet effet a été ajoutée).
- ✓ Les **parents et accompagnants ne seront pas autorisés à entrer en salle** (exceptions possibles pour les cours de gym ludique et éveil à la danse le temps que l'enfant s'installe, à voir avec l'animatrice).
- ✓ **L'accès aux vestiaires sera interdit** aux élèves, ils devront arriver en tenue. Les chaussures portées à l'extérieur devront être enlevées avant l'accès à la salle (sauf salle de réunions). Chaque élève devra ranger ses affaires personnelles dans un sac.
- ✓ Chacun doit apporter son propre matériel (tapis...).
- ✓ Si du matériel commun doit être utilisé (steps, cordes à sauter...) il faudra le **désinfecter** avant utilisation.
- ✓ Il est demandé aux personnes présentant des symptômes de **ne pas se rendre aux cours**, et aux personnes positives au virus ayant fréquenté nos locaux de le **signaler dès que possible** à La Margelle afin que nous puissions identifier et prévenir les éventuels cas contacts.

Ces consignes seront mises à disposition de chacun au moment des inscriptions, affichées sur site et en ligne. **Chaque adhérent et visiteur s'engage à les respecter.** En cas de non-respect des sanctions pourront être appliquées et la personne peut se voir refuser l'accès à l'établissement.

La santé et la sécurité de chacun restent notre priorité. Nous comptons sur le bon sens et la collaboration de tous pour la mise en application et le respect des règles sanitaires et des consignes en vigueur. Ces règles sont valables jusqu'à nouvel ordre et sont susceptibles d'être modifiées selon l'évolution de la situation.

Nous souhaitons que cette nouvelle saison, bien que particulière, se passe au mieux et que chacun puisse prendre plaisir à retrouver ses activités et à fréquenter La Margelle. Nous restons à votre disposition pour tout complément d'information, et vous souhaitons une **très belle saison à La Margelle !**